

La Lette N°41 Aux Partenaires

Préservons et valorisons

notre patrimoine souterrain exceptionnel

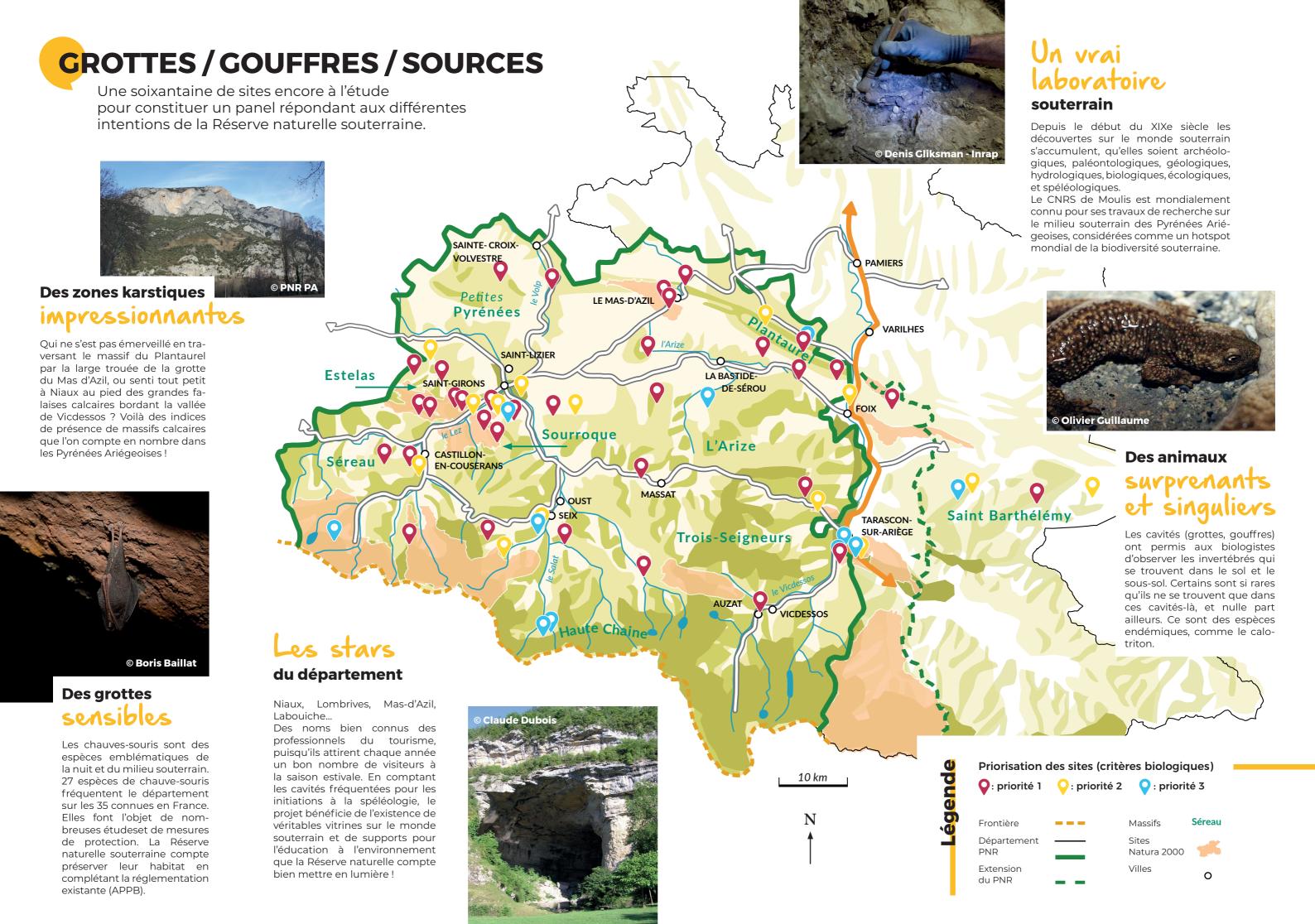
On ne le sait pas encore assez : les Pyrénées Ariégeoises font partie des « hot spots » mondiaux de la biodiversité souterraine.

Ses cavités forment sous nos pieds un véritable « monde souterrain » qui recèle une diversité extraordinaire d'espèces, des crustacés aux mammifères (de nombreuses espèces de chauve-souris) en passant par l'Euprocte, endémique des Pyrénées. L'installation en 1948 à Moulis d'un laboratoire souterrain du Centre National de la Recherche Scientifique a permis de connaître et de valider cette richesse. Ce sont des fiertés de notre territoire. C'est donc logiquement que le Syndicat mixte du PNR s'est associé à l'Etat, aux scientifiques, aux spéléologues, aux collectivités et aux autres acteurs pour animer le projet de Réserve Naturelle Nationale souterraine, qui permettra de conserver cet immense patrimoine et de le consacrer au plus haut niveau.

Le Président, Kamel CHIBLI









Pourquoi

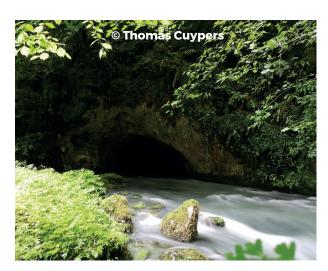
une réserve naturelle?

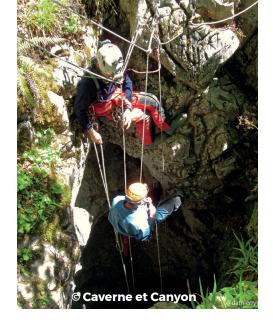
Elle permet de réaliser des actions sur les futurs sites suivant les motivations du classement : recherche scientifique, éducation à l'environnement, préservation et conservation, représentativité biologique. Et c'est aussi un lieu d'échanges sur le milieu souterrain, permettant aux acteurs de se rencontrer et de discuter d'une gestion et d'une valorisation coordonnées sur ces sites.

Elle permettra une visibilité nationale du patrimoine et des Pyrénées Ariégeoises, comme lieu incontournable du milieu souterrain.

Une mise sous coche?

NON! et c'est bien le contraire! Un des objectifs de la réserve est de valoriser le patrimoine souterrain des Pyrénées Ariégeoises, notamment grâce aux sites déjà ouverts au public. Seuls les sites présentant des espèces ou des milieux menacés seront visés par des règles spécifiques. Les activités en surface se dérouleront sans réglementation propre à la réserve: un accompagnement vers des usages respectueux de la qualité des eaux s'infiltrant de la surface vers les milieux souterrains pourra même être mis en œuvre dans le périmètre de la réserve.





Quelles sont

les étapes de la création de la réserve ?

Un dossier d'avant-projet sera soumis dans les prochains mois au Conseil national de la Protection de la Nature (CNPN). Une phase de concertation sera organisée sur le territoire, et une enquête publique aura lieu. Des ajustements pourront être faits, notamment sur les sites choisis et les périmètres concernés.

Qui pilote ce projet?

C'est l'Etat qui pilote ce projet : relancé par la DREAL Occitanie en 2017, répondant notamment à l'objectif du Ministère de l'Ecologie de création de nouvelles aires protégées, dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Des groupes de travail et un comité de pilotage permettront d'associer tous les acteurs concernés par le projet (propriétaires, usagers, administrations,...). Le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises porte localement l'élaboration du projet.

Contact au PNR : Gaëlle Fedrigo

Financé par la DREAL Occitanie



